



Mission régionale d'autorité environnementale

Grand Est

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est
sur le dossier Centrale Agrivoltaïque à Xertigny (88)**

n° portail pétitionnaire : n° 004975 / A P

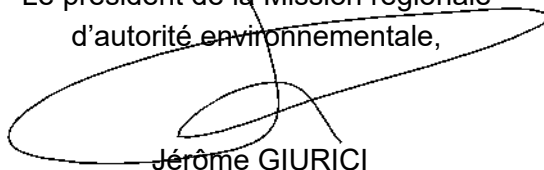
Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de centrale agrivoltaïque à Xertigny (88), reçu le 11/08/2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Fait à Metz, le 13 octobre 2025

Le président de la Mission régionale
d'autorité environnementale,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned over the text of the president's name.

Jérôme GIURICI